



## Les résultats de la consultation des enseignants seront-ils faussés ?



Question posée le 04/03/2020

Le ministère de l'Éducation nationale a lancé mardi 4 mars une consultation à destination des enseignants, en parallèle des négociations avec les organisations syndicales. «On va faire quelque chose de totalement inédit au mois de mars, une grande enquête par Internet qui va nous permettre, auprès des 850 000 professeurs, de connaître à la fois leur ressenti, leurs préconisations, leurs idées, leur volonté», a annoncé la semaine dernière Jean-Michel Blanquer sur France Inter. En plus de 40 questions, les enseignants sont invités à s'exprimer de façon anonyme sur leurs conditions de travail et leur vision du métier. Seules quelques informations personnelles sont demandées comme l'ancienneté, le type d'école ou le réseau d'éducation (REP, REP +, Hors REP).

Mais rapidement, certains se rendent compte que l'accès au questionnaire n'est pas restreint, et qu'il est possible d'y répondre plusieurs fois d'affilée.

Chers collègues enseignants, pensez à diffuser sur vos ENT l'info que le questionnaire Blanquer est en réalité une enquête d'opinion ouverte à tous, contrairement à l'annonce initiale. Il ne faudrait pas que les profs se fassent des illusions...#BlanquerMent

— Bérénice ☐☐Je me lève et je me casse (@berenyce76) March 4, 2020

Il le sait JM Blanquer qu'on peut répondre à son questionnaire autant de fois que l'on veut ? Et que n'importe quel quidam peut le compléter s'il a le lien ?

Ca laisse un doute sur la fiabilité des résultats ...

— Gerard Menvussah (@GerardManvussah) March 3, 2020

«Le gouvernement est un habitué des consultations factices, certes... Mais le ministère

de l'Education nationale va plus loin : il invente la consultation de ses personnels enseignants ouverte à tous. Enseignants ou pas, tout le monde peut participer, une seule fois ou plusieurs. Une mascarade sans aucune validité», observe Pascale Fourier dans un billet de blog du club Mediapart.

Interrogé sur l'éventuelle prise en compte de ces biais dans l'analyse des résultats, le ministère répond simplement que «des procédures de contrôle standardisées et de nettoyage des données recueillies sont systématiquement appliquées par le prestataire du traitement des réponses».

En quoi ces contrôles consistent-ils ? «Il existe de nombreux procédés pour s'assurer que le questionnaire n'a pas fait l'objet de réponses répétées ou non authentiques, parmi lesquelles par exemple : le contrôle de la fréquence du nombre de questionnaires remplis pour éviter les bots, le contrôle du temps de réponse passé par questionnaire, la détection de l'existence de questionnaires identiques, le contrôle de cohérence des réponses sur la nature des établissements, etc.» répond Bruno Jeanbart, directeur général adjoint d'OpinionWay, l'institut chargé de la consultation.

D'après lui, «le volume de répondants, qui sera de toute évidence très important, sera une garantie importante de la qualité des résultats», ajoute-t-il.

Cordialement

Ecoutez le podcast hebdo des coulisses de CheckNews. Cette semaine : des migrants accusés de «mise en scène» à la frontière gréco-turque  
Emma Donada